




# PARIS, PLACE DE RÉASSURANCE

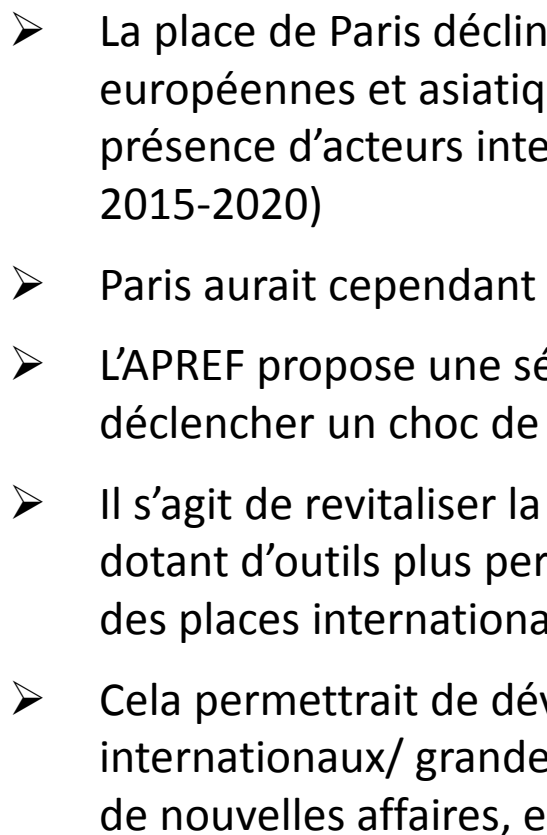
## Propositions opérationnelles 2015

Mai 2015

# SOMMAIRE

- 
- Contexte
  - Réassurance
  - Captives
  - Run off

## CONTEXTE

- 
- La place de Paris décline depuis une vingtaine d'années au profit d'autres places européennes et asiatiques principalement, avec une moindre diversification et présence d'acteurs internationaux et réassurance (voir document stratégie 2015-2020)
  - Paris aurait cependant vocation à être la place internationale de la zone Euro
  - L'APREF propose une série de mesures opérationnelles permettant de déclencher un choc de compétitivité sur certains segments d'affaires
  - Il s'agit de revitaliser la filière réassurance (avec les captives et le run –off) en la dotant d'outils plus performants et de mesures de compétitivité dans le cadre des places internationales en Europe
  - Cela permettrait de développer un éco- système réassureurs/assureurs internationaux/ grandes entreprises permettant d'attirer un volume significatif de nouvelles affaires, en particulier en provenance des pays émergents

## ➤ Développement des affaires internationales à Paris

- Les affaires de réassurance gérées à Paris sont essentiellement internationales pour la filière réassurance/captives/run-off:
  - Réduction d'IS des deux tiers sur la partie des affaires internationales hors UE
  - Suppression de la taxe sur les salaires qui ne se justifie pas sur les affaires internationales
  - Spécificité réglementaire reconnue (code, provisions, modèles internes, contrôle...)

### ➤ Enjeux et importance stratégique

- Au niveau mondial, 6 800 captives, 100Mds\$ de primes, 480Mds\$ d'actifs sous gestion. En France 120 groupes français détiennent une ou plusieurs captives, dont la quasi-totalité du CAC 40. Majorité des captives au Luxembourg (70%) et en Irlande (12%)
- Rôle stratégique majeur dans la centralisation et la remontée d'informations sur les risques et sinistres au sein des groupes internationaux, la mutualisation de leurs risques, l'optimisation de l'achat de leurs protections d'assurance, la défense de leur compétitivité

### ➤ **Attractivité pour les captives de grands groupes**

- Aucune disposition attractive pour les captives à Paris, comparativement aux autres places européennes proches:
  - Spécificité réglementaire reconnue du fait statut particulier appartenance au groupe protégé (proportionnalité, solvabilité, provisions, contrôle, reporting simplifié...)
  - Régime spécifique avec Provision pour fluctuation de sinistralité couvrant l'ensemble des branches qui permet d'équilibrer les résultats dans le temps par déductibilité fiscale
  - Souplesse de fonctionnement grâce à allègement des contraintes

### ➤ Enjeu et importance stratégique

- Run-off : gestion active (avec achat ou non) de passifs (provisions techniques) de ré/assurance liés à des contrats/polices résiliés mais non clôturés
- Solvabilité 2 : Fort impact de la volatilité des provisions techniques (primes et sinistres) sur besoins en fonds propres des ré/assureurs. Entre développement d'affaires nouvelles et gestion des provisions techniques, arbitrage sur affectation du capital selon rentabilité des opérations      Extériorisation provisions par transfert de portefeuille
- Evaluation des transferts potentiels de portefeuille (commutations et run-off) à 32 % des provisions techniques brutes non Vie en Europe, soit 242 milliards €, en 2014, et **de l'ordre de 30 milliards € pour la France** (étude annuelle de PWC)
- Peu d'opérations de rachat ou de gestion de run-off en France, peu d'entités spécialisées, comparativement aux autres places (marché UK très actif)

### ➤ Mesures à envisager

- Régime de solvabilité/statut spécifique, de type BAFIN en Allemagne, dans le cadre de Solvabilité 2 (3e statut d'organisme, de type sociétés de service, différent de ré/assureur car n'acceptant pas de nouveaux risques, sous réserve du contrôle national de leur solvabilité à long terme).
- Spécificité réglementaire reconnue (proportionnalité, provisions, contrôle...)

### ➤ Avantages

- Meilleur service de l'assuré par une gestion dédiée et spécialisée
- Efficacité d'une gestion professionnelle, développement d'une filière importante et, au niveau national, maintien de flux monétaires significatifs